



Faibles évolutions du taux de chômage dans les zones d'emploi haut-normandes au deuxième trimestre 2014

Au deuxième trimestre 2014, le taux de chômage dans les zones d'emploi évolue peu par rapport au trimestre précédent, et reste stable au niveau régional. En Haute-Normandie, il s'élève à 10,8 % de la population active. Sur un an, le taux de chômage baisse dans les huit zones d'emploi régionales, mais il est encore nettement supérieur à celui du premier trimestre 2008, début de la crise économique, et augmente dans toutes les zones d'emploi.

Sueur Catherine (Insee Haute-Normandie)

Comparé au trimestre précédent, le taux de chômage au 2^e trimestre 2014 est stable en Haute-Normandie et dans ses deux départements, tout comme au niveau de la France métropolitaine. Il s'établit à 10,8 % de la population active en Haute-Normandie. La Seine-Maritime reste le département le plus touché avec un taux de chômage de 11 % contre 10,4 % dans l'Eure. En France métropolitaine, le taux de chômage s'établit à 9,7 % de la population active.

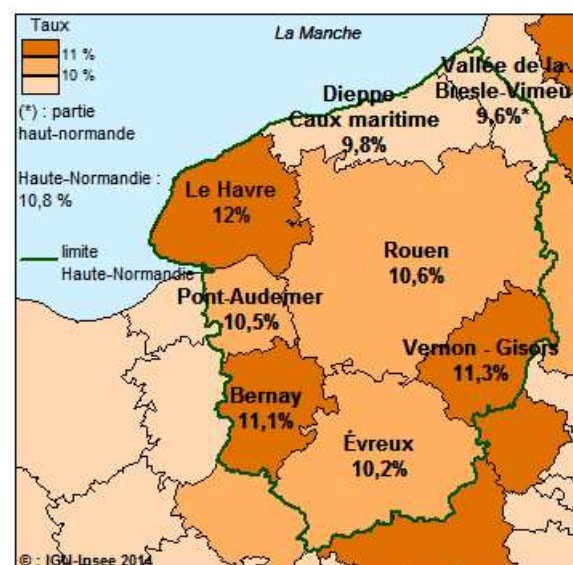
De faibles évolutions dans les zones d'emploi au deuxième trimestre

Au niveau des zones d'emploi, les évolutions sont peu marquées, allant de -0,2 point à +0,2 point. Le taux de chômage baisse dans trois zones d'emploi : celles du Havre (-0,2 point), d'Évreux et de la Vallée de la Bresle-Vimeu, (-0,1 point). Stable dans deux zones d'emploi, Rouen et Pont-Audemer, il augmente dans les zones d'emploi de Vernon-Gisors, Dieppe (+0,1 point) et Bernay (+0,2 point).

La part des chômeurs dans la population active est supérieure à 10 % dans six zones d'emploi sur huit. La zone d'emploi du Havre reste la plus touchée, avec 12 % de sa population active au chômage. Seules les zones d'emploi de Dieppe-Caux maritime et de la Vallée de la Bresle-Vimeu se situent en dessous du seuil de 10 % de chômeurs.

1 Dieppe-Caux maritime et la Vallée de la Bresle-Vimeu en dessous de 10 % de chômeurs

Le taux de chômage dans les zones d'emploi de Haute-Normandie au deuxième trimestre 2014



Source : Insee - estimations du taux de chômage

2 Sur un an, le taux de chômage a baissé dans les huit zones d'emploi régionales

Évolution du taux de chômage (données CVS)

			Taux de chômage (en %)			Variation (en points de %) entre le 2 ^e trimestre 2014 et		
			2 ^e trimestre 2013	1 ^{er} trimestre 2014	2 ^e trimestre 2014	le trimestre précédent	le 2 ^e trimestre 2013	le 1 ^{er} trimestre 2008
Zones d'emploi	Bernay		11,6	10,9	11,1	+ 0,2	- 0,5	+ 4,5
	Dieppe - Caux maritime		10,1	9,7	9,8	+ 0,1	- 0,3	+ 2,5
	Évreux		10,6	10,3	10,2	- 0,1	- 0,4	+ 3,4
	Le Havre		12,6	12,2	12,0	- 0,2	- 0,6	+ 3,5
	Pont-Audemer		11,0	10,5	10,5	0,0	- 0,5	+ 4,0
	Rouen		10,8	10,6	10,6	0,0	- 0,2	+ 3,5
	Vallée de la Bresle-Vimeu		10,6	10,1	9,9	- 0,2	- 0,7	+ 3,2
	Vallée de la Bresle-Vimeu (partie haut-normande)		10,2	9,7	9,6	- 0,1	- 0,6	+ 3,1
	Vernon - Gisors		11,7	11,2	11,3	+ 0,1	- 0,4	+ 3,9
Eure			10,8	10,4	10,4	0,0	- 0,4	+ 3,6
Seine-Maritime			11,4	11,0	11,0	0,0	- 0,4	+ 3,4
Haute-Normandie			11,2	10,8	10,8	0,0	- 0,4	+ 3,5
France métropolitaine			9,9	9,7	9,7	0,0	- 0,2	+ 2,9

Source : Insee - estimations du taux de chômage

Baisse du chômage sur un an

Sur un an, le taux de chômage baisse de 0,4 point en Haute-Normandie. Il diminue dans toutes les zones d'emploi haut-normandes. Cette amélioration est plus prononcée dans les zones d'emploi du Havre et de la Vallée de la Bresle-Vimeu (- 0,6 point) et dans celles de Pont-Audemer et de Bernay (- 0,5 point).

Le deuxième trimestre 2013 correspondait au point le plus haut atteint par le taux moyen du chômage en Haute-Normandie depuis le début de la crise économique en 2008.

Mais hausse depuis le premier trimestre 2008

Depuis le premier trimestre 2008, le taux de chômage a augmenté de 3,5 points en Haute-Normandie, hausse supérieure de 0,6 point à celle de la France métropolitaine. Les huit zones d'emploi de la région subissent cette hausse à des degrés divers. Les zones d'emploi de Bernay (+ 4,5 points) et Pont-Audemer (+ 4 points) sont les plus touchées. *A contrario*, la zone d'emploi de Dieppe-Caux maritime (+ 2,5 points) résiste mieux. ■

Définitions des zones d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006

Insee Haute-Normandie

8, quai de la Bourse
CS 21410
76037 Rouen Cedex 1

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Maryse Cadalanu

ISSN : 2416-8262

@Insee 2014

Pour en savoir plus :

- « Stabilité du taux de chômage des zones d'emploi haut-normandes au premier trimestre 2014 » / Insee Haute-Normandie ; Jean-Philippe Caritg - In : Insee flash Haute-Normandie N° 5 (2014, août)
- « Taux de chômage aux 3^e et 4^e trimestres 2013 : Une orientation à la baisse dans toutes les zones d'emploi haut-normandes » / Insee Haute-Normandie ; Julien Delamarre - In Brève d'AVAIL N° 95 (2014, avril)

